

Information et accord familial - activité autonome en accueil de scoutisme

Modèle ciblé pour formaliser l'information et l'accord des familles lorsqu'une activité en autonomie entre dans le cadre prévu pour les accueils de scoutisme.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Modèle réservé aux accueils de scoutisme et aux conditions précises de l'arrêté du 21 mai 2007. Il ne généralise pas l'autonomie à tous les ACM.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Accueil et groupe

Accueil de scoutisme / organisateur	Groupe concerné
Mineurs âgés de plus de 11 ans : vérifié	Activité sans hébergement ou de 3 nuits maximum : vérifié
Période / lieu	

Préparation prévue

Activité explicitement prévue au projet pédagogique	Préparation avec les mineurs réalisée
Moyens adaptés prévus	Lieux d'activité repérés

.....	
Moyen de communication effectif	Adultes en capacité d'intervenir à tout moment
Responsables du groupe ayant validé l'autonomie des mineurs	

Information de la famille

Description de l'activité autonome	Durée / zone
Moyen de contact / dispositif d'intervention	Principales consignes communiquées

Accord

Nom du mineur	Responsable légal informé
Je reconnais avoir reçu les informations et donne mon accord pour cette activité dans le cadre décrit	Date
Signature	

Points de vigilance

Modèle réservé aux accueils de scoutisme et aux conditions précises de l'arrêté du 21 mai 2007. Il ne généralise pas l'autonomie à tous les ACM.

Sources de vérification

- Légifrance - Encadrement des accueils de scoutisme

Arrêté du 21 mai 2007 - notamment art. 2 activités en autonomie
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000273871/>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.